Date : 25/06/2021

Validation des acquis de l'expérience - VAE

Programme d'accompagnement au livret 2 sur 24h00

Elaboration du parcours VAE : 3h30

- L'engagement dans la démarche VAE (repérage des freins et des leviers)
- Le dispositif pédagogique de l'organisme (outils et consignes de travail)

Référentiel professionnel et livret 2 : 6h30

- Fonctions-Activités/compétences
- Repérage des situations de travail significatives en lien avec le livret 2.

Méthodologie de l'écrit : 3h00

- Exercices d'explicitation

Accompagnement personnalisé : 7h00

- Entretiens et régulations des écrits

Finalisation et préparation à l'oral : 4h00

- Argumentation et simulation